

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal du Jardin, convoqué par le Maire Jean-François GONCALVES, s'est réuni en mairie le vendredi 02 Octobre 2020 à 20h30.

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés:

Jean-François GONCALVES (Maire)
Gilles BERGEAL (adjoint)
Sylvia BACHELLERIE
Catherine DELBEGUE
Caroline ESPARGILIERE
Emilie GABET
Willy GRUNEISEN

ORDRE DU JOUR :

01) Désignation du secrétaire de séance

Gilles Bergeal est désigné Secrétaire de séance.

02) Signature du registre des délibérations

03) Désignation du représentant de la commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) de la Communauté de Communes

Cette commission est l'organe intercommunal délibérant pour évaluer les transferts de compétences communales vers la Communauté de Communes. La compétence Eau, qui sera transférée au plus tard en fin de mandature, est un bel exemple du rôle important dévolu à la CLEPT dans le futur.

Le maire Jean-François Gonçalves est désigné à l'unanimité.

04) Convention avec la commune de Champagnac la Noaille pour l'entretien de la voie communale vers la Femme Morte

Cette route étant située à cheval sur nos 2 communes pendant plusieurs centaines de mètres, la convention vise à partager les frais d'entretien à parité sur accord des deux parties, tels ceux récemment réalisés. Rappelons que ces travaux bénéficient d'une subvention exceptionnelle du département à 80 %.

Le principe de cette convention est adopté à l'unanimité des présents.

05) Point sur les travaux communaux prévus en 2020

- **Protection des zones de captages AEP : les actes d'achat des parcelles de**

Marcouyeux et du bourg ont été signés et transmis au C.P.I.E.. La clôture de ce dossier, en cours depuis de nombreuses années, est désormais proche.

- **Voirie** : une partie des travaux de la route de la Femme Morte est réalisée, une autre va l'être prochainement. Les travaux de la route du Rabout vont être complétés, en accord avec le propriétaire, par une dérivation de l'eau arrivant du pré en surplomb.

- **Maison communale du bourg** : une isolation extérieure de qualité est nécessaire sur la façade Nord et deux entreprises locales ont été consultées pour procéder aux travaux avant cet hiver. La proposition de l'entreprise Anhalt, chiffrée à 6 620 € HT, est retenue pour un montant légèrement inférieur avec une solution technique jugée, après débat, plus adaptée. Une subvention exceptionnelle de 80 % doit nous être allouée par le Conseil départemental.

06) Questions diverses

- **Liste de personnes vulnérables dans le contexte de l'épidémie de Covid19** : à la demande de la Préfecture de la Corrèze, cette liste est élaborée et va être soumise.

- **Niveau du captage du bourg** : ces dernières semaines, les ressources de ce captage n'ont pu couvrir les besoins en eau potable des usagers et des restrictions ont du être mises en place par la mairie. Après mesures et contrôles réguliers, il s'avère que la situation est revenue à la normale, le civisme de tous et le retour des précipitations ayant été déterminants. L'éventualité d'une deuxième citerne de stockage va être étudiée mais l'investissement est important.

- **Rencontre avec le sous-Préfet d'Ussel Yann le Brun** : celui-ci est venu en mairie le 21 Septembre et de nombreux sujets ont été abordés comme les problématiques liées à l'eau ou le projet de fusion de communes.

- **Demande de prêt de la salle polyvalente pour stages théâtre** : le comédien de Puyhabillier Louis-François Ribeton souhaite disposer de cette salle certains week-end en période de vacances scolaires pour animer des ateliers théâtre.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour une mise à disposition gratuite de l'équipement dès les vacances de Toussaint si besoin.

- **Heures supplémentaires de l'agent communal** : les besoins de service ayant été importants sur le réseau AEP cet été, notamment au bourg, le maire Jean-François Gonçalves propose le versement d'un forfait de 10 heures supplémentaires à notre agent communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Achat d'extincteurs** : l'équipement actuel étant obsolète et insuffisant, l'achat de deux extincteurs est envisagé et des devis vont être demandés.

- **Remplissage des piscines** : des dysfonctionnements sur le réseau AEP ayant été constatés suite au remplissage de piscine(s), un arrêté municipal sera pris pour rappeler les bonnes règles avec contact IMPERATIF en mairie au préalable.

- **Projet de chantiers participatifs** : la municipalité souhaite mettre en place diverses actions d'entretien en associant la population jardinoise. Celles-ci porteront sur des domaines ne faisant aujourd'hui pas l'objet de prestations de services et pourraient concerner le petit patrimoine bâti communal, les boiseries de l'église, l'ancien préau et l'appenti à proximité, le fleurissement de la commune ou des sections de chemins cadastrés... A signaler qu'à l'initiative de la société de chasse, certains chemins ont déjà fait l'objet d'une intervention.

La séance est levée à 23 h 30.



Le Maire :
Jean-François
Gonçalves